

Le 11 mars 2005

**Par courriel et messagerie**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
800 place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, poste 3928  
Télécopieur : (514) 289-3719

**OBJET:** Demande d'autorisation du Transporteur afin de construire les immeubles et actifs requis pour la réalisation du projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes.

Notre dossier : R000151 CR/ FJM

---

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le "Transporteur") dépose, ce jour, auprès de la Régie, l'original d'une demande d'autorisation en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la "Loi") afin de construire les immeubles et les actifs requis pour la réalisation du projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes.

La preuve du Transporteur, au soutien de cette demande, est déposée ce jour auprès de la Régie, en version électronique, et les exemplaires requis de la demande et du dossier du Transporteur, en version papier, seront déposés auprès de la Régie au plus tard le 18 mars 2005.

Le Transporteur tient à souligner à la Régie que sa présente demande n'est pas visée par l'article 25 de la Loi et, par conséquent, elle ne requiert pas la tenue d'une audience publique. À cet effet, le Transporteur lui demande d'être dispensé de la publication d'avis publics.

Par ailleurs, le Transporteur demande respectueusement que la décision de la Régie sur la présente demande soit rendue au plus tard en juin 2005 afin de respecter les dates charnières du processus de réalisation du présent projet, tel qu'il appert de la preuve écrite déposée au dossier.

Compte tenu du délai dans lequel une décision est souhaitée, le Transporteur, afin de fournir le plus rapidement possible toutes précisions que la Régie pourrait requérir à l'égard du présent projet, se rendra disponible pour toute rencontre technique qui serait jugée opportune par la Régie.

**Avocat en chef**  
Pierre Gagnon  
**Directrice – Distribution**  
Jacinte Lafontaine  
**Directrice – Production**  
Isabelle Rayle-Doiron  
**Directeur – TransÉnergie**  
F. Jean Morel

**Avocats**  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Chantal Bélique  
Josée Deland  
Dominique Downs  
Valérie Durand  
Eric Fraser

Yves Fréchette  
Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapierre  
Nicole Lemieux

Jean-François Mercure  
Maria Moudfir  
Cathy Noseworthy  
Louise Ouellet  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini

Dominique Piché  
Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Syvly Rhéaume  
Carolina Rinfret  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.



Carolina Rinfret  
Avocate – Affaires juridiques TransÉnergie